

10 mai 2017

Fortement plébiscité par les investisseurs institutionnels, le fonds SLF (F) Bond Cash Equivalent dépasse 1 milliard d'euros d'encours sous gestion

L'environnement de taux extraordinairement bas a rebattu les cartes de la gestion de trésorerie. Il a en particulier considérablement renforcé l'attrait des produits dits « *cash equivalent* » qui permettent d'obtenir des rendements acceptables, sans dégrader outre mesure le profil de risque des placements de trésorerie.

Le succès du fonds SLF (F) Bond Cash Equivalent I, qui dépasse aujourd'hui 1 milliard d'euros d'encours, montre qu'investisseurs institutionnels et *corporates* ont parfaitement intégré ces enjeux pour leur trésorerie longue.

SLF (F) Bond Cash Equivalent I est un fonds « obligations et autres titres de créance libellés en euro » dont l'objectif est d'obtenir un rendement supérieur à celui de l'indice EONIA capitalisé net de frais de gestion, sur des périodes glissantes de 6 mois. Le format *cash equivalent* offre la possibilité aux gérants d'accéder à des titres plus longs que ceux sur lesquels peuvent investir les OPCVM monétaires (maturité finale des titres à 36 mois, contre 24).

Or, ces titres sont généralement mieux rémunérés car ils bénéficient d'une pente de spreads plus intéressante sur le segment 2-3 ans. Autre atout, la durée de vie moyenne pondérée est plus élevée dans le cadre du *cash equivalent*, à 18 mois contre seulement 12 pour les fonds monétaires traditionnels.

Une réponse au contexte de taux monétaires négatifs

Cet élargissement en termes de maturités est le bienvenu dans un contexte de taux monétaires négatifs. Depuis bientôt trois ans, les investisseurs sont confrontés à un environnement de taux inédit : payer pour prêter est progressivement devenu la norme. Les

taux swaps évoluent ainsi sous le seuil de 0% jusqu'à 2 ans depuis la fin 2015. L'indice EONIA, qui reflète les conditions de refinancement interbancaire au jour-le-jour dans la zone euro, campe autour de -0,35% depuis la dernière baisse du taux de facilité de dépôt de la Banque Centrale Européenne, en mars 2016. Les emprunts d'Etat de la zone euro, affichent souvent des rendements négatifs y compris pour les émissions d'une durée de vie de plusieurs années. Dans cet environnement, il est devenu quasiment impossible pour les fonds monétaires d'offrir des performances positives.

Le placement *cash equivalent* est une façon innovante de diversifier et de dynamiser la gestion des liquidités, tout en maintenant une approche conservatrice de l'exposition au risque de crédit, en ligne avec les attentes des directions financières. Cette marge de manœuvre a néanmoins un prix. Les fonds *cash equivalent* sont forcément plus volatils que les fonds classés en catégorie monétaire. Il est donc recommandé de disposer d'un horizon de placement d'au moins six mois pour y recourir.

Une marge de manœuvre strictement encadrée

Pour bénéficier du label « *cash equivalent* », un OPCVM doit obéir à des règles d'investissement clairement définies : sa durée de placement recommandée ne doit pas excéder 12 mois, son indice de référence doit être un indice du marché monétaire, sa volatilité doit être inférieure de 50 points de base à celle de l'EONIA, la durée de vie résiduelle des titres qui le composent ne doit pas excéder 36 mois, la maturité moyenne maximale (WAM) de son actif ne doit pas excéder 6 mois, tandis que la durée de vie moyenne pondérée (WAL) de ce même actif ne doit pas dépasser 18 mois. Point essentiel : à la lecture de ces critères, c'est *in fine* aux commissaires aux comptes des entreprises d'établir si un fonds peut être ou non estampillé *cash equivalent*.

L'intérêt pour ce type de produits a d'abord émané des *corporates* dont beaucoup, au-delà de la recherche de performance, exigent des supports suffisamment sécurisés au regard des normes comptables. Plus récemment, convaincus de la sécurisation du cadre d'investissement et en dépit du fait qu'ils ne soient pas soumis à IAS7, les investisseurs institutionnels les ont aussi intégrés pour leurs portions les plus longues de trésorerie, contribuant aussi à leur succès.

A propos de Swiss Life Asset Managers

Swiss Life Asset Managers dispose de près de 160 ans d'expérience dans la gestion des actifs du groupe Swiss Life. Ce lien étroit avec l'assurance conditionne sa philosophie d'investissement qui a pour principaux objectifs de préserver le capital, générer des rendements stables dans le cadre d'une approche responsable des risques. Cette approche qui a fait ses preuves permet également à des clients tiers basés en Suisse, en France, en Allemagne et au Luxembourg de bénéficier des services proposés par Swiss Life Asset Managers.

Au 31 décembre 2016, Swiss Life Asset Managers gérait 190,3 milliards d'euros d'actifs pour le groupe Swiss Life, dont plus de 46,2 milliards d'euros de placements pour des clients tiers.

Swiss Life Asset Managers est également un gestionnaire immobilier leader en Europe¹. Sur les 190,3 milliards d'euros d'actifs sous gestion, 40,5 milliards d'euros sont investis dans l'immobilier. Par ailleurs, Swiss Life Asset Managers assure la gestion de biens immobiliers via ses filiales Livit et Corpus Sireo pour 26,8 milliards d'euros. Au 31 décembre 2016, Swiss Life Asset Managers gérait ainsi 67,4 milliards d'euros de biens immobiliers.

Swiss Life Asset Managers emploie plus de 1 500 collaborateurs en Europe.

¹ Property EU, 100 top investors, octobre 2015

Contacts presse – Agence FARGO

Yohann HENDRICE - + 33 (0)1 44 82 95 53 – yhendrice@agencefargo.com

Amélie VERONE - + 33 (0)1 44 82 54 54 – averone@agencefargo.com

www.swisslife-am.com

Suivez-nous sur Twitter

[@SwissLife_AM_FR](https://twitter.com/SwissLife_AM_FR)

[@SwissLife_AM](https://twitter.com/SwissLife_AM)

[@SwissLife_AM_CH](https://twitter.com/SwissLife_AM_CH)

